



MINISTÈRE DE L'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE

Direction Générale de l'Alimentation

Sous-Direction de la Qualité et de la Protection des
Végétaux

Bureau de la Réglementation et de la Mise sur le Marché
des Intrants

Adresse : 251, rue de Vaugirard
75 732 PARIS CEDEX 15

Dossier suivi par : Olivier Muller

olivier.muller@agriculture.gouv.fr

Tél. : 01 49 55 45 94 Fax : 01 49 55 59 49

NUFARM S.A
28 Bd Zéphirin Camélinat
BP 75
92230 GENNEVILLIERS Cedex

*à l'attention de Lorraine Tilbury,
responsable homologation*

Réf :

Paris, le

02 JUIN 2010

Objet : reconnaissance d'équivalence pour nouveau site

Vu la demande de reconnaissance d'équivalence portant la référence 2010-0216 spe,
Vu l'avis de l'AFSSA du 04 mai 2010,

Les spécifications techniques de la substance active BACILLUS SUBTILIS souche QST 713 d'origine AGRA QUEST décrites dans le dossier déposé par NUFARM sous la référence n° 2010-0216 spe par rapport à la source déposée par ce même notifiant au niveau européen et selon le document guide européen SANCO/10597/2003 rev.7 sont considérées comme équivalentes.

Le nouveau site de fabrication de la substance active BACILLUS SUBTILIS souche QST 713 d'origine AGRA QUEST, conforme au dossier portant la référence 2010-0216 spe, est officiellement reconnu.

Pour le Ministre et par délégation du Directeur général de l'alimentation,
l'ICSPV, Sous-directrice de la qualité et de la protection des végétaux,

Emmanuelle SOUBEYRAN